

Lejournal



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> À la une de la rentrée

L'édito

> Solidarité intercommunale

Il y a deux ans, l'édito du journal n° 70 était consacré à l'implication des élus intercommunaux dans les projets au service de l'intérêt général.

En septembre 2012, nous pouvons dresser un bilan très positif des actions menées sur l'ensemble de l'agglomération et plus particulièrement pour notre commune.

L'accès à la gare SNCF peut d'ores et déjà se réaliser par la rue du Peloux, ce qui apporte une facilité pour les habitants de Saint-Denis.

L'aire de moyens passages pour accueillir les gens du voyage, installée chemin du Moulin Neuf, est opérationnelle. Elle évitera, pour une grande partie, les stationnements sauvages qui génèrent nuisances et conflits.

Le bâtiment Ferm'andises est en service depuis le 11 septembre. Cette réalisation dynamise la production agricole locale et permet d'offrir aux consommateurs une alternative d'achat en proposant des produits du terroir. Elle a également un impact environnemental positif en limitant les transports donc la consommation d'énergies fossiles et la production de gaz à effet de serre.

Les travaux de construction du boulodrome intercommunal ont débuté en septembre au cœur du complexe sportif de la commune.

En acceptant d'accueillir ce bâtiment sur son sol, Saint-Denis joue le jeu de la solidarité du territoire.

La solidarité est en effet le fondement même de l'intercommunalité, pour réussir un aménagement réfléchi et partagé de notre cadre de vie mais également pour assurer le meilleur fonctionnement des services à l'ensemble de nos concitoyens.

Ces services font maintenant tellement partie de notre quotidien que nous avons tendance à oublier les facilités qu'ils procurent.

C'est la collecte des ordures ménagères et tout ce qui touche au tri, aux déchetteries, à la production de compost et bientôt à la future « ressourcerie ». Ce sont les transports urbains et à la demande. C'est l'enseignement supérieur, tout comme le conservatoire à rayonnement départemental. C'est bien entendu l'ensemble des services de Carré d'eau, sans oublier le soutien apporté aux communes dans leur fonctionnement...

Toutes ces actions et services d'intérêt général ont besoin pour se mettre en place d'un climat de confiance entre toutes les communes concernées. Chacune d'elles doit être capable d'aller au-delà de son propre intérêt direct et d'accepter de recevoir ou de valider des projets qui revêtent un caractère collectif dépassant le cadre communal.

C'est dans cet esprit de solidarité que les élus de Saint-Denis-lès-Bourg se sont engagés dans la construction intercommunale il y a plus de 30 ans et, aujourd'hui, ils œuvrent toujours dans ce sens. ●

Le maire
Jacques Nallet

Nouveautés de saison



À l'école du Village.

Scolaire, associative, sportive, culturelle... Tour d'horizon de la rentrée 2012.

Temps clément, organisation parfaite : « La rentrée scolaire s'est déroulée dans des conditions extrêmement favorables », souligne Robert Fontaine, adjoint à l'enfance et la vie scolaire. À l'école du Village, les parents ont apprécié le convivial accueil offert par les animateurs du café habitants du pôle socioculturel. Maternelle et élémentaire ne forment aujourd'hui plus qu'une seule école, avec pour directrice Pascaline Brisset. Les 254 élèves se répartissent en dix classes dont, pour la première fois, l'une réunissant des enfants de grande maternelle et de CP. Autre nouveauté : les horaires de classe ont été avancés d'une demi-heure, pour une meilleure prise en compte des rythmes de l'enfant.

Côté travaux, les derniers aménagements sont en cours. Les élèves devraient intégrer les nouveaux locaux en janvier 2013.

À l'école maternelle des Vavres, les cinq classes accueillent 102 élèves.

La municipalité a reconduit le contrat de l'intervenant musical Thibaut Larue, qui

accueille une fois par semaine chaque classe sur la commune.

Côté juniors

Au collège, l'effectif de 550 élèves se répartit en 21 classes. À noter dans les nouveautés : l'arrivée de Roland Cretin au poste de principal adjoint, la création d'une section « sport partagé » qui réunira élèves valides et handicapés pour des rencontres de badminton et tennis de table, et la mise en place de stages de découverte professionnelle d'une semaine en entreprise pour des élèves de 3^e.

Côté vacances scolaires, l'accueil juniors lancé en février dernier par le centre social et l'association Pyramide pour les 11/14 ans est reconduit.

Faire vivre les projets

La vie associative a aussi repris son cours. « Le 8 septembre, le Forum des associations a accueilli plus de 600 personnes. C'est bien la preuve que la vie associa-

tive intéresse les habitants. Les associations ont besoin aussi de l'implication des bénévoles, pour faire vivre et développer leurs projets », rappelle Catherine Gallet, adjointe déléguée à la commission Animation vie locale. Une quarantaine d'associations, de tous domaines, étaient présentes. On y croissait entre autres, pour la première fois, le club couture, les associations Terre et vie de Zarcin, Ain nature santé, et l'Ain Bounty club poker, bel exemple d'association née d'un atelier organisé et animé par des bénévoles au pôle socioculturel.

Au pôle, une nouvelle commission Familles invitera ces dernières à participer activement à l'organisation des rencontres et sorties. ●



Au forum des associations 2012.

> Sommaire

> p. 7



Dossier

Un village dans la ville

PAGE 3 À 6

> p. 3 à 6



> p. 8

> Conseil municipal PAGE 2

> Cadre de vie PAGE 7

> Vie locale PAGE 8

> Séances de juillet et septembre

Échos du conseil

- **Plage du Pôle** : lors de la séance du 6 juillet, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le prolongement d'une semaine de l'action et son soutien financier par une subvention de 1 000 €.
- **Logement** : une convention est signée entre la ville et le promoteur du lotissement Le Petit Pré, portant notamment sur la participation du promoteur de 13 000 € pour les frais de raccordement EDF et la rétrocession de 224 m² pour permettre l'alignement du chemin de Chalandré, de l'emprise du Bief au sud du lotissement et du chemin piétonnier.
- **Écoquartier** : lauréate de l'appel à projets Quartiers durables, la commune peut bénéficier pour 2012 d'une subvention de 60 000 €. Celle-ci a été demandée à la Région. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

sur l'habitat coopératif est confiée au cabinet Hapara, pour un montant de 9 250 € HT.

- **Aire de jeux Lilas-Vavres** : une convention sera signée avec la ville de Bourg-en-Bresse pour l'installation et la gestion du futur équipement.
- **Réseau de chaleur** : la SETA Ingénierie (Saint-Denis-les-Bourg) a été retenue pour les études et la maîtrise d'œuvre pour l'extension sur l'Îlot de l'Érable et le Vallon de la Viole, pour un montant de 8 200 € HT.
- **Achat de matériel** : la commune a acquis un fourgon Fiat Ducato auprès de la Serma, au prix de 13 900 € TTC. Un logiciel de gestion électronique des documents a été acheté, au prix de 10 399 € HT, auprès de l'entreprise Konica-Minolta.

- **Travaux** : l'entreprise Eurovia a été retenue pour la réalisation des travaux de voirie Cadalles/Lazaristes, pour un montant de 730 221 € HT. La Safège réalisera le diagnostic du système d'assainissement pour un montant de 34 600 € HT (une subvention est demandée à l'Agence de l'eau). L'entreprise BPI n'ayant pas honoré ses engagements, conformément au marché attribué dans le cadre des travaux d'isolation au pôle petite enfance, une retenue de garantie d'un montant de 681 € est encaissée.
- **Théâtre** : la commune participe à hauteur de 1 500 € à la décentralisation à Saint-Denis, le 9 novembre, du spectacle « Are you Radix » du Théâtre de Bourg-en-Bresse.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

> Travaux

Chemin des Lazaristes



L'aménagement du chemin prévoit entre autres la création d'un espace pour les piétons et cyclistes.

Le 6 juin, la commune conviait les habitants du quartier des Lazaristes à une réunion d'information. Le bureau d'études Aintégra a présenté un projet d'aménagement axé sur deux objectifs : réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements doux (piétons, vélos). Des réductions ponctuelles de largeur de la chaussée, additionnées d'obstacles (coussin berlinois), permettront de tempérer le flux de circulation, d'aug-

menter les places de parking pour les riverains et de sécuriser la sortie de certaines propriétés. Un trottoir sera implanté sur la partie sud.

Les élus et le bureau d'études ont pris en compte les différentes remarques des habitants. Avant de commencer les travaux d'aménagement de la chaussée, la mise à jour des réseaux fluides enterrés doit être effectuée. La commune prendra en charge la maîtrise d'œuvre des réseaux séparatifs eaux pluviales et eaux usées, ainsi que le réseau eaux pluviales du bassin Clostermann concernant le chemin des Lazaristes (en convention avec Bourg-en-Bresse et Péronnas). Les réseaux secs (électricité, téléphone) ne seront pas enterrés.

Les travaux des réseaux fluides souterrains débuteront au cours du premier trimestre 2013. La réfection de la chaussée devrait démarrer au deuxième trimestre 2013. ●

> Équipement

Une nouvelle salle communale

La construction d'une salle communale de 80 m², à l'emplacement de l'ancienne salle paroissiale, s'est achevée cet été. Ouvert depuis fin septembre, le nouvel équipement est à disposition des associations pour une réunion ou une assemblée générale. Elles doivent pour cela s'adresser au pôle socioculturel. Une convention bipartite, signée par la commune et le pôle socioculturel, définit les modalités d'utilisation.



Un nouvel équipement pour les associations.

> Conseil municipal d'enfants

Comme chaque année, le conseil municipal d'enfants est renouvelé par moitié. Les élections ont eu lieu le 22 septembre, à la mairie. Le nouveau conseil et ses projets vous seront

présentés dans le prochain numéro du bulletin municipal. <http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>

> Semaine bleue



Dans la continuité du travail intercommunal mené notamment pour l'analyse des besoins sociaux (ABS), Saint-Denis, Péronnas et Viriat se sont unis afin de s'associer à la Semaine bleue, événement national visant à informer sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les difficultés des personnes âgées et les actions des associations.

Rendez-vous du 15 au 21 octobre. Fil conducteur : le jeu, avec diverses animations organisées avec le centre social, la médiathèque, l'école, les associations. Mercredi sera la journée phare. À Péronnas, un concours de pétanque réunira quinze équipes intergénérationnelles (personnes âgées/enfants) des trois communes. À Saint-Denis, d'autres enfants et aînés pourront ensemble participer à un atelier cuisine, une séance de « Questions pour un champion » ou à un ramassage de pommes.

« Des actions se font déjà toute l'année sur la commune, comme "Lire et faire lire", les lectures à deux voix ou les ateliers récréatifs grands-parents / enfants au centre social... La Semaine bleue permettra de les mettre en valeur », souligne Fabienne Le Page, adjointe à l'action sociale. Le jeudi matin, au gymnase, l'atelier gym des tout-petits du pôle petite enfance et de la maternelle, accompagnés par des grands-parents, accueillera des aînés du club Amitié Rencontre et de la Chênevière.

Liberté Égalité Fraternité
Enfants, ces trois mots inscrits sur tous les frontons des mairies nous laissent rêveurs. Adolescents rebelles, nous les ignorons ou les utilisons à notre avantage. Adultes, notre devoir de citoyen devrait nous obliger à les respecter. Le faisons-nous, alors qu'à la première occasion festive, nos responsables locaux restent indifférents à l'utilisation abusive des places de stationnement handicapés et ce malgré un arrêté municipal rappelant leur usage ? Et que dire de l'utilisation de la piste cyclable comme parking ou dépose minute ? Fait anodin pour nous valides, mais contraignant pour les utilisateurs et qui démontre (ou confirme...), si nous en avons encore besoin, qu'entre les discours prononcés et la réalité du terrain, le compte n'y est pas.

Alors, Liberté d'expression : oui ; Égalité dans les actes : on en doute ; quant à la Fraternité, chacun jugera !

Jean-Luc Bathias, tél. 06 74 60 23 59
Bruno Marvie, tél. 04 74 21 43 18
Véronique Herbreteau, tél. 04 74 21 60 11

en Bref...

■ Citoyenneté française

Samedi 22 septembre, les trois jeunes habitants ayant récemment acquis la nationalité française ont été reçus en mairie pour une cérémonie d'accueil.

■ Arrivée à la Mairie



Véronique Saintfélix intègre l'équipe de personnel de la mairie de Saint-Denis, à l'accueil, à partir du 15 octobre. Agent administratif titulaire, elle travaillait auparavant à la commune de Saint-Trivier-sur-Moignans.

■ Fleurissement

Classée 2 fleurs, la commune a offert encore cet été un cadre de vie coloré et nature, grâce à l'investissement des bénévoles du comité de fleurissement et des employés des services techniques. « 2012 a été une bonne année, avec une belle qualité de plantes, malgré les difficultés de départ des plantations dues au froid » souligne Bruno Marvie, président du comité. En 2013, Saint-Denis participera pour la troisième fois aux Floralies internationales de Bourg-en-Bresse. Le stand devra avoir des « couleurs tropicales ».



UN Village dans LA Ville

Le projet est mûr comme un fruit d'automne que l'on va cueillir et partager. Pour parvenir à cette maturité, les élus ont préparé le terrain, cultivé son environnement, accompagné sa croissance. L'opération *Un village dans la ville* sera en quelque sorte le verger de l'avenir pour Saint-Denis-lès-Bourg. Un verger qui porte déjà du fruit.

Avec ces quatre pages spéciales, le magazine municipal vous propose en quelque sorte une visite guidée du futur quartier de la Viole, en attendant celle que conduira pour vous, sur le terrain, Jean-Vincent Berlottier, l'architecte urbaniste-conseil de la commune.

Tout projet a son histoire, surtout lorsqu'il se propose de donner un nouveau cœur au centre ancien de notre commune. Il faut donc revenir en arrière, voir comment a pris racine ce projet urbain. Il faut aussi déplier les plans pour découvrir toutes les réalisations qu'il a fait naître et qui lui donnent toute sa cohérence.

Urbain, ce projet est aussi environnemental, social et solidaire parce qu'il prend en compte le logement, le développement durable, le cadre de vie, les déplacements, le lien avec les autres quartiers, la vie en société.

Un village dans la ville, c'est le projet de toute une équipe. Elle tenait à vous le présenter dans son ensemble et en détail. Le Vallon de la Viole est le symbole de cette ambition, la preuve qu'un bon fruit peut donner de beaux quartiers.

> Deux rendez-vous pour en savoir plus

- Réunion publique **jeudi 11 octobre**, à 20 h, à la salle des fêtes. Présentation du projet d'écoquartier en présence des élus et des architectes.
- Visites guidées du Vallon de la Viole par Jean-Vincent Berlottier, architecte urbaniste-conseil de la commune **samedi 13 octobre**, à 10 h, 11 h, 15 h et 16 h. Rendez-vous sur le parking de l'église.

> Jacques Nallet, maire de Saint-Denis-lès-Bourg « Donner un cœur c'est aussi donner du cœur »

Quand sont apparues les premières réflexions sur le centre village ?

Il y a une douzaine d'années, lorsque nous avons constaté que la commune avait peu de réserves foncières en son centre. Nous avons profité d'opportunités pour acheter des terrains. Nous n'avions alors pas de projet bien établi, mais la certitude que c'était le seul moyen d'assurer notre développement. L'idée de donner un nouveau cœur au village est apparue au tout début de ce mandat.

Pourquoi avoir choisi de prendre votre temps ?

Parce que cette sagesse nous a permis d'élaborer un projet différent et de ne pas foncer tête baissée derrière les promoteurs. Aujourd'hui, c'est notre cahier des charges qui s'impose à eux.

Quels étaient vos axes de réflexion ?

Ouvrir plus l'éventail du logement, du parcours résidentiel et des âges, comme nous l'avons fait avec la petite unité de vie. Sortir de l'habitat pavillonnaire pour lui préférer l'habitat groupé, en location ou en accession. Raccrocher ce futur quartier aux autres, au centre-village, à la vie sociale symbolisée par le pôle socioculturel. Accueillir d'autres habitants et amener ceux de Saint-Denis à mieux vivre ensemble.

Il y a une part d'utopie dans ce projet ?

Non, il y a une grande cohérence qui a fini par s'imposer à nous, alors que nous-mêmes avions l'impression de procéder par morceaux. Ceux qui découvrent maintenant notre projet sont frappés par sa cohérence. Lorsque nous l'avons présenté début septembre sous forme d'exposition de croquis et de panneaux, beaucoup de réflexions allaient en ce sens.

Des matériaux durables, des jardins partagés, des déplacements... Cédez-vous à la mode ?

Tant mieux si nous sommes à la mode ! Ces choix « vertueux » sont le fruit d'une démarche réfléchie qui fait de nous les acteurs de l'avenir de la commune et nous permet d'en décider nous-mêmes. Notre volonté de construire une chaufferie bois donnait déjà l'exemple.



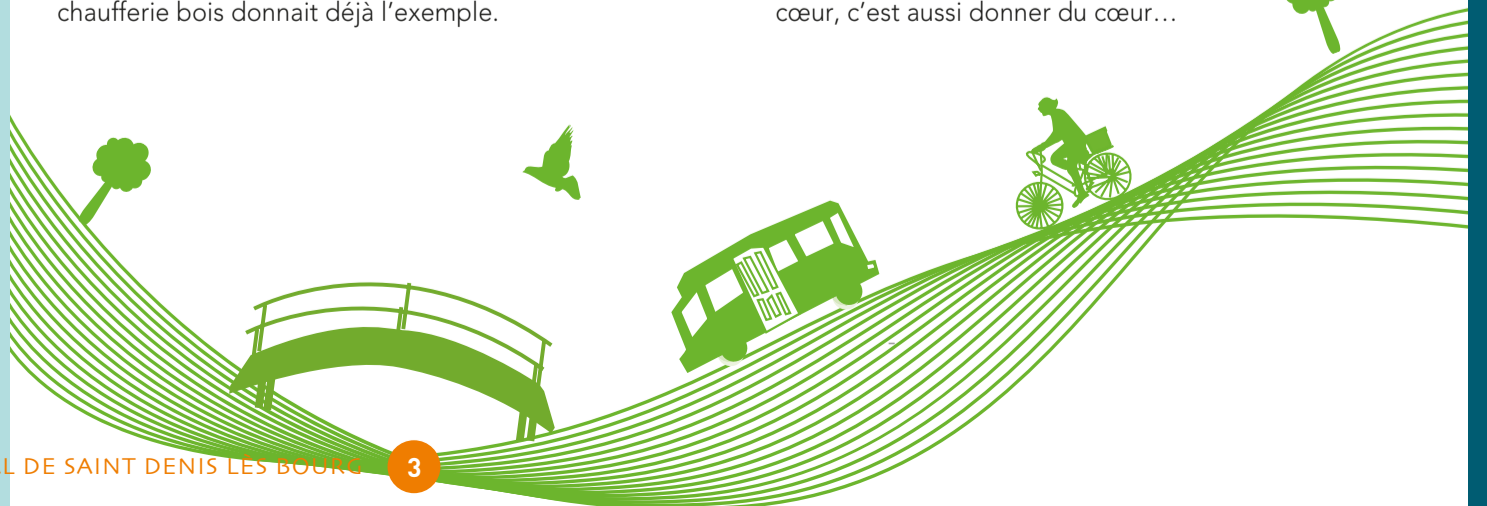
Je tiens quand même à préciser que le projet « Un village dans la ville », ce n'est pas le projet du maire. C'est le projet de toute une équipe qui a choisi de mener une réflexion d'ensemble ambitieuse et qui a refusé le tape-à-l'œil. C'est un projet de vie en société destiné à renforcer l'attractivité du centre-village aussi bien en matière de mixité sociale que d'activité économique puisqu'il y aura des commerces et des services.

De tels projets inquiètent toujours.

Mal menés, ils peuvent faire peur. Je n'ai pas ressenti d'inquiétude, plutôt de l'intérêt et de la curiosité. Nous ne changeons pas la personnalité de Saint-Denis, nous renforçons son identité en veillant à ses équilibres urbains, sociaux, environnementaux. Nous nous sommes engagés à communiquer pour partager avec nos concitoyens la philosophie du projet. L'exposition des plans et des croquis qui a eu lieu début septembre, la réunion publique et les visites sur le terrain programmés début octobre intéresseront tous les habitants.

Imaginez-vous déjà la vie de ce quartier ?

J'imagine des animations comparables à la Plage du pôle ou à la farfouille de la Petite unité de vie. J'imagine des habitants qui se déplacent en toute sécurité et arrivent de tous les quartiers. J'imagine des riverains profitant d'une qualité de vie qu'ils partagent avec d'autres. Donner un cœur, c'est aussi donner du cœur...





« Le Vallon de la Viole sera vraiment l'élément réunificateur entre le centre-village historique et les équipements publics d'aujourd'hui » souligne Jean-Vincent Berlottier.

Visite guidée avec Jean-Vincent Berlottier, architecte urbaniste

Top départ de la visite devant la mairie : « Saint-Denis a une particularité par rapport aux autres communes proches : son centre historique n'est pas sur la grand'route – où ont tendance à s'installer les commerces – mais s'est développé sur une petite colline. La commune a une centralité un peu éclatée mais pas sur de grandes distances : de la mairie au rond-point de la Fruitière, il n'y a même pas 500 mètres. Et on a là, tout près, un vallon avec un petit ruisseau. Les élus ont eu la volonté de revitaliser le centre-village, en favorisant les liaisons entre les équipements, en créant des logements, tout en respectant l'espace naturel : le Vallon de la Viole sera vraiment central. » Quelques pas plus loin, l'école du Village arbore ses nouvelles lignes sobres et ses couleurs inspirées des matériaux naturels. Car la commune a une autre caractéristique : « la volonté de rénover le bâti ancien en y associant l'architecture contemporaine ». Le pôle socioculturel en est un bel exemple. Le chemin sur sa droite, menant à la Ferme, débouche en haut du Vallon de la Viole.

Un jardin délicieux

À gauche, vue sur le Revermont. Devant, là où était installée la Plage du pôle cet été, sera aménagée une première place, espace de rencontre et d'animations, à la croisée de chemins diagonaux permettant de rejoindre entre autres facilement le collège. « Il n'y a pas meilleur lien social que l'espace public, à condition d'y être à pied. »

Le vaste espace vert longeant le ruisseau de la Viole restera vert. Ses berges accueilleront les jardins partagés. À mi-chemin de la rue de Schutterwald, une placette ombragée offrira « un lieu idéal pour des animations ».

En bas, derrière l'avenue de Trévoux, l'aménagement d'un immeuble de bureaux, « qui fera écran anti-bruit », de locaux commerciaux, d'une place triangulaire, d'une boucle de voirie facilitant l'entrée et la sortie des parkings, « permettra de valoriser l'ensemble commercial ». Pour retourner près de la mairie, ne pas hésiter à traverser le pré de la cure : le parc est public. Avec ses arbres, ses fleurs et ses écureuils, « c'est un jardin délicieux ».

« Il n'y a pas meilleur lien social que l'espace public, à condition d'y être à pied. »



Le pré de la Cure.

> Un petit sentier herbeux

Pour la petite histoire, le Pré de la Viole était compris dans un grand domaine qui appartenait depuis la Révolution à Jean-Jacques Durand de Chiloup, maire de Bourg-en-Bresse. Celui-ci faisait exploiter le domaine par la famille Nallet de Saint-Denis par contrat de bail à mi-fruits, c'est-à-dire que le fermier partageait toute la production du domaine avec le propriétaire. Un bail conservé aux archives de l'Ain et daté du 11 juin 1811 stipule les conditions de partage des chapons gras, des poulardes, du beurre frais, du froment, du blé noir, etc. Il stipule également que les Nallet devaient livrer au domicile des Durand de Chiloup à Bourg deux chars de foin de 600 kg à prendre dans la partie haute du « Pré de la Viole ».

Onze projets

■ La nouvelle école du Village

L'extension de l'école primaire du Village selon le label BBC (bâtiment basse consommation) s'achève. Le bâtiment neuf à ossature bois et béton et économe en énergie s'ouvrira sur la vie du village : une partie des locaux – hors salles de classe – pourra être utilisée par le centre de loisirs, les associations... ●



■ La liaison avec le centre-village

Une liaison verte sera aménagée entre le jardin de la cure et le Vallon. Au centre du village, la place sera rénovée, desservant équipements publics, aire de stationnement et arrêt des transports urbains. ●

■ L'îlot de l'Érable

Le réaménagement par Bourg Habitat de l'îlot de l'Érable prévoit 22 logements collectifs en partie en accession, 6 maisons individuelles et un local d'activité. ●



■ La nouvelle salle communale

Livrée à l'automne 2012, la nouvelle salle communale est un espace associatif de 80 m². ●



■ La Forge

Les terrains de la Forge vont être valorisés avec la construction d'une quinzaine de logements, dont le permis de construire a été déposé par Ain Habitat. ●



■ Ferm'andises

Le nouveau point de vente collectif a ouvert le 11 septembre 2012. Sous l'impulsion de la commune, vingt-cinq producteurs locaux sont engagés dans le projet porté par Bourg-en-Bresse Agglomération. ●



pour l'avenir



■ Le boulodrome intercommunal

La construction du boulodrome intercommunal par BBA à Saint-Denis-lès-Bourg a commencé. L'équipement comprendra une aire sportive de 12 jeux et des locaux annexes. ●



■ Rue Prévert

Bourg Habitat construit un troisième bâtiment qui comprendra 11 logements locatifs, labellisés BBC (bâtiment basse consommation). ●



■ Les jardins partagés

Pour valoriser le Vallon de la Viole, des jardins partagés seront créés au cœur des deux hectares classés en zone N (zone naturelle interdite à l'urbanisation) dans le Plan local d'urbanisme (PLU). Dans le projet, la commune est accompagnée par l'association Passe-jardins. ●



■ Le Vallon de la Viole

Conçu comme une cité-jardin, l'écoquartier comprendra à terme 75 logements collectifs, dont 60 en accession à la propriété, et 2 000 m² de surfaces commerciales et de services. La première tranche de logements sera livrée courant 2014. Trois places publiques et des liaisons douces avec les autres pôles du centre-village et de la commune seront prévues. ●



■ L'avenue de Trévoux

Pour réduire la vitesse et sécuriser la voie afin qu'elle soit mieux partagée, la route départementale 936 sera réaménagée. Les voiries seront renouvelées en 2013 après l'enfouissement des réseaux. ●



> Quartier durable

Le projet de nouveau centre village dans lequel s'inscrit l'écoquartier de la Viole figure parmi les 13 projets retenus par la région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un appel à projets « Quartier durable ». Au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la commune perçoit une aide régionale pendant trois ans, qui lui permet de financer en grande partie le développement du projet.

Rhône-Alpes Région



« L'objectif est de réaliser un aménagement global cohérent qui donne à Saint-Denis un vrai cœur de village, dans un périmètre élargi autour de l'écoquartier du Vallon de la Viole » rappelle Guillaume Fauvet.

Interview Guillaume Fauvet, conseiller municipal, délégué au projet urbain

Quels sont les grands axes du projet ?

Élargir l'offre de logements (location, accession à la propriété, public, privé...), créer du lien social, renforcer l'offre de services du centre-village, faciliter les déplacements en modes doux, préserver l'environnement, dans une logique de développement durable.

L'aménagement de la Viole a débuté par la construction de la Petite unité de vie puis des deux immeubles de Bourg Habitat. Un troisième est prévu, les travaux devraient débuter cet automne. Le groupement AFA/Logidia, retenu pour l'écoquartier, construira 75 logements et un bâtiment d'activités (commerces, services...) pour lequel il y a déjà des demandes et qui doit être prêt en 2014. Au cœur du village, l'îlot de l'Érable comprendra 6 logements anciens réhabilités et transformés en maisons de ville avec petit jardin, 22 logements neufs et des locaux d'activités. Tous les stationnements seront en sous-sol. Les différentes tranches de mise en œuvre de ces projets à long terme seront étalées sur plusieurs années de 2013 à 2019 selon la pression de la demande.

La commune soutient aussi, avec l'aide de la Région, les démarches de logement participatif.

La commune avait anticipé le projet en acquérant des réserves foncières...

La maîtrise foncière engagée depuis deux mandats, c'est du bon sens paysan : la commune a eu l'opportunité d'acquérir des terrains, dans des endroits stratégiques, à des prix honnêtes. Ce n'est pas un mauvais placement ! Aujourd'hui, ces réserves foncières par leur revente aux constructeurs, permettent de maîtriser les opérations et financent les travaux d'aménagement.

La maîtrise foncière se poursuit : cette année, la commune a pu acquérir 2 500 m², avec l'aide de l'EPF (Établissement public foncier), à la Forge. Ain Habitat va construire une quinzaine de logements, les travaux devraient débuter fin 2013.

Comment se traduit la volonté de préserver l'environnement ?

Les deux hectares d'espace vert ont été classés « espace naturel » : c'est un choix fort de protection. Ce sera un poumon vert. Le bassin de rétention d'eau existant sera conservé. Une étude paysagère d'aménagement a été lancée.

L'approche environnementale, c'est aussi éviter de trop consommer d'espace, construire des bâtiments à énergie positive, relier tous les équipements à la chaufferie bois, préserver la qualité de l'eau, favoriser la biodiversité...

“ Le Vallon de la Viole sera un poumon vert. ”



Les bâtiments ont un air de famille, sans être jumeaux.



Toutes les façades Est des bâtiments donneront sur le parc.

Une cité-jardin

AFA et Logidia, associés aux cabinets d'architectes Gerbe et Perrault, ont remporté le concours pour la construction de l'écoquartier de la Viole. Le projet de la commune repose principalement sur la volonté de diversifier l'offre de logement, en surface et en habitat. Le jury a opté pour la conception privilégiant l'intégration des bâtiments dans le site, la cohérence des choix en faveur d'un habitat durable et la qualité architecturale. Le projet lauréat qui se présente comme une cité-jardin fera la part belle aux places publiques, aux espaces verts et liaisons douces avec les autres pôles de vie de Saint-Denis.

Le projet d'écoquartier

« L'idée est de créer des logements dans un parc. Le programme prévoit la construction de sept bâtiments contemporains sur 5 ans, dont six de logements et un de bureaux, tous labellisés basse consommation (BBC). Une attention particulière a été portée à l'équilibre de l'écriture architecturale entre homogénéité et diversité des bâtiments. Celui des bureaux pourra passer à la performance énergie positive.

Dans le terme écoquartier, il y a les mots écologie et économie. Un écoquartier s'adresse à toutes les populations. Il ne peut fonctionner que s'il est relié aux réseaux de transport, aux services, aux commerces... Sinon, il vit en autarcie.

Pour notre agence, cette conception est la plus approfondie dans tous les domaines. C'est aussi celle où tous les partenaires s'investissent : il y a une vraie volonté de réaliser une opération exemplaire de la part de tous les intervenants. »

Jacques Gerbe, architecte



Le bâtiment de bureaux sera le premier livré en 2014.



Un lieu de vie et de rencontre pour tous



> Alain Josserand, adjoint à l'aménagement du territoire Un projet urbain

« La loi SRU oblige les communes à densifier l'habitat urbain de manière à rationaliser les besoins individuels et collectifs, les déplacements et surtout d'économiser l'espace. La réflexion de la rénovation du centre-village s'est appuyée sur un environnement très large incorporant la vie scolaire et associative, les commerces et les services, les transports en commun, les voies structurantes et liaisons piétonnes, les parkings automobiles en souterrain, les constructions existantes et futures... »

Le Vallon de la Viole est une prolongation du Village. Le réaménagement de la route de Trévoux et la création d'un barreau entre le centre commercial et la rue de Schutterwald dynamiseront la vie du quartier. »

> Marie-Thérèse André, adjointe au développement durable Un projet environnemental

« Tout projet d'urbanisme doit être fait en réfléchissant à l'impact environnemental, l'intégration au sein du paysage existant, la limitation de l'emprise sur le territoire agricole.

Le Vallon de la Viole s'harmonisera avec les courbes naturelles du terrain. Le but est bien de créer un lieu de vie agréable, avec une offre de logements variée facilitant la rencontre, la dynamique de voisinage tout en respectant l'intimité des familles. Le bâti sera de qualité environnementale : matériaux écologiques permettant une isolation thermique et phonique, appartements lumineux, sources d'énergie diversifiées (chaufferie bois, panneaux solaires). Les déplacements doux seront facilités : bus à proximité, voies piétonnes et cyclables, espaces de jeux sécurisés... »



> Fabienne Le Page, adjointe à l'action sociale et solidarités

Un projet social

« Toute ville a besoin d'un cœur de village où l'on se retrouve, s'entraide, apprend à se connaître. Pour cela, il faut un cadre de vie où on se sente bien, qui permette à chacun de reconnaître l'autre dans sa diversité. Saint-Denis a fait ce choix et donne les moyens aux habitants de se l'approprier.

Le cœur de village grandit, rajeunit tout en conservant une taille humaine où la rencontre, le "faire ensemble" associatif, culturel, sportif, social, sont des réalités au quotidien. Il est au cœur de la vie associative, du développement des liens sociaux.

Ces années d'implication dans la réalisation du "village dans la ville" n'ont de sens que parce que les habitants sont au centre des projets, ce sont eux qui les feront vivre et en bénéficieront. »

> Paul Dresin, adjoint aux relations intercommunales

Un projet solidaire

« Associer l'accession à la propriété et le locatif permet d'assurer la mixité sociale. L'habitat participatif favorisera l'émergence de relations intergénérationnelles et d'entraide au sein du groupe d'habitants concernés et sera source de réflexion pour l'ensemble du quartier.

La présence de services de proximité au sein du pôle socioculturel, d'équipements publics, encouragera la participation à la vie associative. Les jardins partagés offriront de nouvelles ressources. La mise en place de lieux de rencontres, outre l'aspect convivial, ouvre la possibilité d'animations collectives : jeux, marchés solidaires... »

Ce volet solidaire, à la fois social et sociétal, devrait irriguer, via les structures associatives, l'ensemble des activités offertes à la population. »





SAINT-DENIS VILLAGE DES SCIENCES !

Cette année, Saint-Denis s'implique fortement dans l'événement national qu'est la Fête de la science. Le thème retenu, « Place aux énergies et à l'environnement ! », s'inscrit parfaitement dans la démarche de développement durable initiée par la commune depuis de longues années. Entièrement gratuites, les animations s'adressent à tout public, avec aussi un programme spécial pour enfants et adolescents, dans un souci de sensibilisation aux énergies du futur et au devenir de notre planète. Le « Village des sciences » de Saint-Denis battra son plein le samedi 13 octobre, matin et après-midi.

Pour tout public

- Visites guidées de la chaufferie bois (départ du foyer, 10 h, 11 h, 14 h et 15 h).
- Découverte des véhicules électriques nouvelle génération (parking du foyer).
- Maquette d'une installation solaire et éolienne pour l'eau au Burkina Faso (parking de la mairie).
- Balades guidées au centre-village à la redécouverte des hirondelles de fenêtre (toute la journée, départ parking de la mairie).
- Zoom sur la grotte de Corveissiat (salle 5 du foyer).
- Projection de films du festival hors les murs d'Oullins « À nous de voir » (10h30 et 15 h, salle 4 du foyer).
- Court métrage et actions « Agissons face au dérèglement climatique » (de 14 h à 17 h 30, au foyer).

Spécial jeunesse

- Découverte des phénomènes naturels physiques de la terre (au foyer).
- Expériences étonnantes sur la chimie des éléments (au foyer).
- Manipulation de matériaux et outils pour construire une maison écologique (enfants à partir de 9 ans, au foyer, sur inscription au 04 74 24 24 64).
- Spectacles (à la ferme du Pôle) : « Et si la terre nous racontait » (dès 6 ans, à 10 h 30) ; « Il faut sauver Flocon » (dès 4 ans, à 17 h).

www.altecsiences.fr



© Bel Air Architectures / Delers et associés

Le futur boulodrome.

> Intercommunalité

Ça bouge avec Bourg-en-Bresse Agglomération !

Du pôle d'échanges multimodal (PEM) au développement des voies cyclables, les Dionysiens vont disposer de nouveaux équipements.

Membre à part entière de la communauté d'agglomération, Saint-Denis-lès-Bourg bénéficie de ses compétences pour l'aménagement du territoire, le développement économique, les transports urbains et le développement durable. Plusieurs équipements structurants financés par Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA) voient ainsi le jour. « Nous ne pouvons pas en parler tout seul, car nous n'avons pas la vision de l'agglomération », confie Paul Dresin, adjoint délégué à la commission Relations intercommunales.

Les travaux de la gare notamment, pour le pôle d'échanges multimodal, avancent. « Nous avons défendu l'interface rue du Peloux. Au final, il allège les flux rue Pierre Sépard. Il valorise l'ancien emplacement du SDIS*, puisque les parkings servent aux voyageurs. Le passage souterrain de la gare offre également aux habitants du quartier de Montholon une troisième voie d'accès au centre-ville. » Autre projet d'intérêt économique : l'extension de la zone d'activités de la Chambière qui sera à l'ordre du jour des dossiers de BBA au cours des 10 ans à venir. Le périmètre concerné est découpé en 8 secteurs, du rond-point du Guidon à Fleyriat jusqu'au rond-point de Chalandré. « La priorité est de mettre à jour l'existant pour obtenir des perspectives pour l'avenir. »

Sport, culture et autres

La construction du boulodrome intercommunal par BBA à Saint-Denis a démarré avec les travaux de terrassement. « L'objectif est de l'ouvrir à la rentrée 2013. BBA a choisi de construire un équipement à proximité du boulodrome de 4 jeux de Saint-Rémy, pour réduire le coût de l'investissement. » L'équipement comprendra une aire sportive de 12 jeux, une tribune, une salle d'accueil, des bureaux et des vestiaires. Le Comité bouliste de l'Ain en sera l'utilisateur, mais pas exclusivement. Les vestiaires seront partagés avec les joueurs de football de Saint-Denis.

Quant au terrain implanté sur la commune



Le pôle d'échanges multimodal, côté Peloux.

pour les moyens passages des gens du voyage, il a été inauguré le 6 septembre 2012. Il est ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre. « Nous avons pris en compte les demandes des gens du voyage. Son fonctionnement donne satisfaction aujourd'hui. » Depuis sa mise en service en mai dernier,

quatre groupes ont été accueillis. Enfin, la commune soutient la tournée théâtrale proposée par le Théâtre de Bourg-en-Bresse dans l'Ain : le one man show de Fred Radix se produira à Saint-Denis le 9 novembre. ●

* Service départemental d'incendie et de secours

> Ferm'andises fait le plein dès l'ouverture !

Ce 11 septembre, une quarantaine de clients font leurs achats dès la première heure d'ouverture de leur nouveau maga-



Au premier jour d'ouverture, les clients ont apprécié autant les produits que le contact avec les producteurs.

sin. Gilles Béréziat, l'un des trois producteurs co-gérants, confie : « Jusqu'à la veille, nous n'étions pas sûrs d'ouvrir à cause de soucis informatiques qui nous dépassent un peu. Nous sommes enfin prêts ! Notre objectif est de proposer des produits de qualité au meilleur prix, comme sur nos fermes ou sur le marché. Nous y serons très vigilants. » Et Paul Dresin de souligner « la très forte préparation des producteurs, aidés dans leur démarche par Philippe Petit, conseiller de la Chambre d'agriculture ». Souhaitons pleine réussite aux 25 producteurs engagés dans le projet et à ses deux salariées !

> Interview



Michel Fontaine, président de BBA

Le point sur deux dossiers

Où en sont les travaux de la gare ?

Michel Fontaine, président de BBA : La phase de travaux sur le parvis de la gare est terminée. Le chantier se poursuit sur l'avenue Pierre Sépard sud, entre la rue Largillière et l'avenue Jean Jaurès. Les automobilistes devront emprunter l'avenue Jean Jaurès jusqu'à fin novembre. D'ici la fin de l'année, on va voir la destruction du bâtiment du tri postal et des entrepôts du Sernam pour accueillir la gare routière. Après, les aménagements de la gare et de son parvis libéré de tout véhicule commenceront.

Le PCET* prévoit le développement des voies cyclables...

M.F. : Oui, pour encourager les économies d'énergie et réduire les gaz à effet de serre, compte tenu du changement climatique, plusieurs actions sont prévues : la poursuite du financement des aménagements cyclables du réseau intercommunal en entrée de ville, dont l'avenue de Trévoux, et la création de stationnements pour vélos. Ces projets s'inscrivent dans la volonté de développer et de sécuriser les déplacements en vélo. La construction du magasin Ferm'andises pour favoriser les circuits courts rejoint également les objectifs du PCET. ●

*Plan climat énergie territorial

> État civil

NAISSANCES :

Matthew Quint (22/06),
Vanessa Garmon (23/07),
Diego Pintassilgo (29/07),
Eryne Xiong (01/08), Éloïse
Biajoux (20/08), Jonathan
Tisserand (22/08), Flavio De
Almeida Coudour (24/08), Liya
Tahir (05/09).

MARIAGES :

Cyril Paya et Lucienne
Chandrasegaram (09/06),
Gilles Guillemaud et Audrey
Bernard (30/06), Sébastien
Bouyon et Sandie Parcorel
(07/07), Anthony Struby et
Angélique El Yabouzi (07/07),
Alexandre Ducrozet et
Stéphanie Calderon (14/07),
Claude Ferrari et Béatrice La
Rocca (28/07), David Michon
et Julie Kuentz (11/08).

DÉCÈS :

Ghislaine Rodet veuve Viollet
(03/06), Georgette Vitte
veuve Privitera (20/06), Hugo
Hermant (27/06), José Ribeiro
Fernandès (10/07), Madeleine
Fillardet veuve Poncet (19/07),
Rinaldo De Boni (21/08).

Les rendez-vous OCTOBRE

- **Dimanche 7** : Puces des couturières.
- **Jeu** **di 11** : réunion publique de présentation du Vallon de la Viole.
- **Samedi 13** : visite du Vallon de la Viole ; Village des sciences.
- **Dimanche 14** : action pour les troubles de l'apprentissage, Accords Musique.
- **Dimanche 21** : marché d'automne.
- **Mardi 23** : don du sang.
- **Samedi 27** : concours de belote et repas des ACPG.
- **Dimanche 28** : 2^e Salon placomusophile.

NOVEMBRE

- **Samedi 10** : concours de belote du club Amitié Rencontre.
- **Dimanche 11** : commémoration de l'Armistice.
- **Samedi 17** : vente de saucissons chauds des Donneurs de sang ; bal de l'Olympique Saint-Denis.
- **Samedi 24** : soirée raclette du comité paroissial.
- **Dimanche 25** : repas des anciens, Comité des fêtes.

> PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus de Saint-Denis reçoivent les habitants sur rendez-vous.

Depuis un an, vous pouvez aussi rencontrer le maire ou un adjoint le 1^{er} samedi du mois, de 10 à 12 h, à la mairie.

Prochaines permanences les 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre.

1, place de la Mairie
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.stdenislesbourg.fr
mairie@stdenislesbourg.fr



Céline Gravier, Maxime Féraud, Cindy Bourciat

> Jeunes

Merci aux saisonniers

Huit jeunes de Saint-Denis, de 18 à 21 ans, ont été employés par la commune pour un job d'été en 2012. Recrutés afin de renforcer l'effectif de personnel durant les congés, ils peuvent ainsi bénéficier d'une première expérience professionnelle.

Maxime Féraud, Cindy Bourciat et Prescilla Buellet ont travaillé aux services techniques, trois semaines chacun. Alicia Bernard a rejoint le service administratif, à l'accueil, durant quatre semaines. Céline Gravier et Chloé Gaillard ont tenu

les permanences de la médiathèque L'Odysée, respectivement en juillet et août. Ludivine Tonnard et Mathilde Ménard ont intégré l'équipe d'entretien. ●

> Animations

Visite en Roumanie

Le comité de jumelage Saint-Denis / Redea a organisé un voyage en Roumanie, du 20 au 30 juillet, afin de rendre une visite d'amitié aux Roumains accueillis l'an dernier pour le 10^e anniversaire du jumelage et de mieux connaître ce pays au patrimoine remarquable. Les 27 participants, dont 15 venaient pour la première fois en Roumanie, ont d'abord séjourné trois jours chez l'habitant à Redea, avant de visiter la région des Carpates, le château de Dracula à Bran, le village-forteresse de Pejmer, le château royal de Peles, la mer Noire et le delta du Danube. Tous ont apprécié l'accueil chaleureux et la richesse des découvertes. De nouveaux liens d'amitié sont nés entre les habitants des deux communes. Le co-



Devant la mairie de Redea.

mité de jumelage souhaite développer ces échanges, notamment entre les jeunes. À noter que ce voyage était à l'entière charge financière des participants, le comité de

jumelage ayant simplement financé le transport du groupe à l'aéroport Saint-Exupéry. ●
Tél. 04 74 21 52 61 (Maurice Chagneux)

25 ans de jumelage avec Schutterwald

2013 sera l'année du 25^e anniversaire du jumelage unissant Saint-Denis et Schutterwald. Une réception officielle est prévue dans chaque commune. À Saint-Denis, elle devrait avoir lieu les 28 et 29 septembre. Le comité de jumelage et la municipalité souhaitent que cette année d'anniversaire soit axée sur l'Allemagne, avec la mise en place d'échanges associatifs et culturels.

Toutes les personnes souhaitant apporter leurs idées et projets sont conviées à l'assemblée générale du comité, le 16 octobre à 20 h 30, au pôle.

Les cours d'allemand organisés par le comité de jumelage reprennent mi-octobre. Les groupes et horaires sont définis conjointement entre les élèves et les intervenants. ●
Tél. 06 74 60 23 59 (Jean-Luc Bathias)

La rentrée de l'Odysée



Anne Prost Cossio, comédienne et chanteuse du spectacle de contes « Et si la Terre nous racontait ».

- Jeudi 11 octobre, à 20 h, rendez-vous est donné pour le club lecteurs.
- Samedi 13 octobre, à 10 h 30, à la ferme du Pôle, la médiathèque, partenaire de la Fête de la science, propose le spectacle jeune public « Et si la terre nous racontait ».
- Samedi 10 novembre, à 10 h 30, les enfants (dès 5 ans) et leurs parents sont conviés à une lecture d'albums « au pays des histoires ».

Marché d'automne

Dimanche 21 octobre, de 9 à 17 h, à la salle des fêtes, le marché d'automne invitera à découvrir les produits de saison. 40 exposants sont attendus. La buvette sera tenue par la classe des 40 ans. Les Amis du marché de Saint-Denis offriront aux visiteurs châtaignes grillées et soupe à la courge. Entrée libre.

La Plage a du succès

Suite aux deux éditions de « Saint-Denis fait son cirque » en 2008 et 2010, les habitants avaient émis le souhait de voir se poursuivre les animations estivales. À l'initiative du pôle socioculturel, en partenariat avec les associations, avec le soutien de la commune et d'entreprises privées qui ont fourni le matériel, l'idée de créer une « plage » est devenue réalité cet été.

Ouvert à tous, gratuit, le vaste espace sablé et ombragé, aménagé sur le parc de la cure, avec transats, parasols, jeux de plage, coins pique-nique et animations diverses, a accueilli plus de 4 000 personnes, enfants et adultes, du 23 juin au 19 juillet. ●



La Plage du pôle a joué les prolongations jusqu'au 19 juillet.